

DEC220790DR06

Décision portant nomination de M. Samson BISARO, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21/12/2017 portant renouvellement de l'unité UMR7053, intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre-Est ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Samson BISARO, Ingénieur de Recherche 1^{ère} Classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7053 à compter du 01 janvier 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre-les-Nancy, le 01/01/2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Andreea PASC

